

**Commune de SAINT-GILLES**  
Madame Cathy MARCUS  
Echevine de l'Urbanisme  
Place Maurice Van Meenen, 39  
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : 20706/2008-253  
N/Réf : AVL/CC/SGL-2.258/s.443  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Savoie, 64. Placement de panneaux solaires.  
(Correspondant : Antonio Lopez)

En réponse à votre lettre du 30 septembre 2008, sous référence, reçue le 2 octobre, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 15 octobre 2008, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble situé dans la zone de protection du n°22 de la place Van Meenen, classé comme monument par arrêté du 14/07/1994. Elle porte sur le placement de panneaux photovoltaïques sur le versant arrière de la toiture de l'immeuble.

Etant donné ***l'absence de tout impact visuel de l'intervention sur le bien classé***, la Commission souscrit à la demande sans réserve particulière.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Françoise REMY